

Trophée des écoles d'Arts Martiaux Vietnamiens

DATE Samedi 19 Janvier 2019
SALLE Complexe sportif Marcel Cerdan
ADRESSE 129, avenue de la Maladrerie 78 300 POISSY
BILLETTERIE Gratuit
ENGAGEMENT Gratuit
CATEGORIES Compétition par équipe - toutes catégories



Par les clubs sur ffkcompetition.fr

DATE LIMITE INSCRIPTION 11 JANVIER 2019

Les dates, lieux, horaires sont donnés sous réserve de modification, les informations définitives sont disponibles sur www.ffkarate.fr

Samedi 19 Janvier 2019

Contrôle des équipes : 17h00 à 18h00
Début des démonstrations : 18h30
Remise des médailles prévisionnelle : 22h00

Rappel du règlement de la compétition

Cette manifestation est une compétition de démonstration technique libre d'Arts Martiaux Vietnamiens, par équipe uniquement. Elle se veut être un événement spectaculaire et festif.

Équipes

Un compétiteur ne peut faire partie que d'une équipe.

Une équipe est constituée de 3 personnes minimum licenciées d'un même club. Un club ne peut présenter plus de 2 équipes.

Surface et durée de la démonstration

L'aire de démonstration est une surface de tapis de 8 m X 14 m. La durée de la démonstration est comprise entre 5 et 8 minutes, installation éventuelle comprise. Le non-respect du temps de démonstration entraîne la disqualification de l'équipe.

Critères de notation

- Originalité de la démonstration,
- Variété et difficulté technique,
- Maîtrise technique,
- Spectacularité, mise en scène.

Jury

Le jury est composé de 5 juges. Le jury est positionné à une table à une distance de 2 à 3 mètres de l'aire de compétition.

Vote du public : A l'applaudimètre.

Classement

Le classement des équipes est établi par la note attribuée, annoncée et affichée par le jury puis à laquelle la note du public est ajoutée à l'issue de chaque démonstration. La note obtenue par chaque équipe est la somme des notes de chaque juge à laquelle s'ajoute la note du public. Les juges attribuent une note de 0 à 10. Le public attribue une note de 0 à 30.

Compléments d'information

Le recours à une bande-son destinée à accompagner la prestation est autorisée, mais demeure facultative.

Il n'existe pas de contrainte d'âge (minimum / maximum) des démonstrateurs.

Les équipes mixtes sont admises.

Toute la prestation ou une partie de la prestation peut être réalisée avec des armes sécurisées dont le jury se réserve le droit d'examiner lors du contrôle des équipes la dangerosité et / ou la pertinence dans le cadre d'une démonstration d'Arts Martiaux.

Obtention de l'Identifiant et Mot de passe : le Président ou Correspondant du club doit en faire la demande par mail auprès du Service Compétitions en indiquant le numéro d'affiliation du club : competititon@ffkarate.fr